

INFORMATION

**Déclaration individuelle relative aux opérations des personnes
mentionnées à l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier sur les titres de la société**

**LA PRESENTE NOTIFICATION N'A PAS FAIT L'OBJET D'UN CONTROLE DE L'AMF ET EST ETABLIE
SOUS LA RESPONSABILITE EXCLUSIVE DU DECLARANT.**

**NOM /FONCTION DE LA PERSONNE EXERCANT DES RESPONSABILITES DIRIGEANTES OU DE LA
PERSONNE ETROITEMENT LIEE :**

Christian TORA, Président directeur général - administrateur

NOTIFICATION INITIALE / MODIFICATION:

Notification initiale

COORDONNEES DE L'EMETTEUR

NOM : PACTE NOVATION SA

DETAIL DE LA TRANSACTION

DATE DE LA TRANSACTION : 03 avril 2024

LIEU DE LA TRANSACTION : Euronext Access Paris

NATURE DE LA TRANSACTION : Cession

DESCRIPTION DE L'INSTRUMENT FINANCIER : Action

CODE D'IDENTIFICATION DE L'INSTRUMENT FINANCIER : FR0000077992

INFORMATION DETAILLEE PAR OPERATION

PRIX UNITAIRE : 9.3932 Euro

VOLUME : 151 380.0000

PRIX UNITAIRE : 3.7573 Euro

VOLUME : 42 584.0000

INFORMATIONS AGREGÉES

PRIX : 8.1559 Euro

VOLUME : 193 964.0000

**TRANSACTION LIEE A L'EXERCICE DE PROGRAMMES D'OPTIONS SUR ACTIONS OU SUR UNE ATTRIBUTION
D'ACTIONS GRATUITES OU DE PERFORMANCES :** NON

DATE DE RECEPTION DE LA NOTIFICATION : 03 avril 2024

COMMENTAIRES :

Cession par Monsieur TORA, président directeur général et administrateur de la société PACTE NOVATION, de (i) 151.380 actions en pleine propriété et (ii) 42.584 actions en usufruit de la société PACTE NOVATION.
Ainsi, la cession des actions détenues en usufruit ne fait apparaître que le montant perçu par Monsieur TORA en sa qualité d'usufruitier (40 % du prix de cession).

"Les données à caractère personnel collectées par le biais de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique réservé à l'usage exclusif de l'AMF pour l'accomplissement de ses missions. En application du règlement (UE) n° 2016/679 du 27 avril 2016 et de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, le droit d'accès et le cas échéant, de rectification, d'effacement, d'opposition ou de limitation du traitement des données personnelles des personnes physiques les concernant, peut être exercé par courrier à l'adresse suivante : AMF - Délégué à la protection des données - 17 place de la Bourse, 75002 Paris ; et via le formulaire « données personnelles » accessible sur le site internet de l'AMF. Vous pouvez également introduire une réclamation au sujet du traitement de vos données auprès de la CNIL."